

# JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD.

ANNONCES & AVIS DIVERS.

Le journal paraît deux fois la semaine : le Mercredi et le Samedi.

ABONNEMENT :  
 Pour Roubaix : 18 fr. par an,  
 — 10 fr. pour six mois,  
 — 6 fr. pour trois mois.  
 Pour le dehors, les frais de poste en plus.  
 Un numéro : 25 centimes.

Bureau du Journal, 20, rue Neuve,  
 A ROUBAIX,

Où l'on reçoit les annonces et les réclames.

Les annonces et les réclames publiées dans le Journal de Roubaix paraissent le Dimanche dans le Journal d'Annonces qui contient le BULLETIN COMMERCIAL de Roubaix et de Tourcoing.

Tout ce qui intéresse le commerce à un point de vue général sera inséré gratuitement.

ROUBAIX, 21 novembre.

Une récente circulaire ministérielle a rappelé que, bien que la loi laisse à tous la faculté de faire des ventes sous seing-privé, elle ne permet pas cependant de faire précéder ces sortes d'opérations des publications et des formes solennelles réservées aux seules ventes publiques par le ministère d'officiers ministériels.

Aussi les affiches, placards, convocations de réunions, &c., dans un lieu quelconque, pour assister à des ventes, sont interdits à toute personne qui ne serait pas revêtue d'un caractère public qui lui donne qualité à cet effet.

Des instructions nouvelles viennent de compléter ces dispositions en défendant à tout chef d'établissement, placé sous le régime du décret du 29 décembre 1851, des réunions du genre dont il s'agit, sous peine de voir son établissement fermé, sans préjudice des autres pénalités que cette contravention entraînerait.

La commission chargée de présenter au conseil d'Etat le projet de loi relatif à la fixation du taux de l'intérêt de l'argent, s'occupe activement de la rédaction de ce projet, et vient d'ouvrir une sorte d'enquête auprès des magistrats des diverses juridictions des chambres de commerce, et des principaux capitalistes de Paris et des départements.

Le département des Ardennes est ajouté à la zone déterminée par la loi du 6 mai 1844 pour l'importation des houilles au droit réduit de 10 cent. par 100 kil.

Banque d'Angleterre.

La Banque d'Angleterre vient de fixer à 5 % le taux de son escompte.

Cette mesure est motivée par le retrait de 400,000 livres sterling en or.

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

Nos lecteurs apprendront avec satisfaction que le Conseil municipal de Roubaix vient d'approuver, par un vote unanime, le projet d'une caisse de retraite en faveur du corps des sapeurs-pompiers de notre ville.

La lecture du remarquable rapport présenté par M. Ch. Bourbier, ne pouvait manquer de faire revivre toutes les sympathies acquises à ce corps dont les services sont appréciés comme ils le méritent.

Nos concitoyens verront dans l'accueil fait à ce projet une nouvelle preuve de la sollicitude de notre administration pour nos sapeurs-pompiers, et un hommage rendu à leur dévouement.

Nous croyons juste d'ajouter que M. le capitaine Deladerrière-Sorel, qui a pris l'initiative du projet, mérite les plus sincères félicitations pour le zèle dont il a fait preuve en s'efforçant d'atteindre un but aussi honorable.

Déjà une semblable institution a été créée à Lille par décret impérial en date du 10 avril 1858, et on nous assure que l'administration municipale de Tourcoing s'occupe activement de fonder une caisse de retraite pour le corps des pompiers de cette ville.

La messe de la Sainte-Cécile aura lieu lundi prochain en l'église Saint-Martin. La musique de la Grande-Harmonie exécutera les morceaux les plus remarquables de son répertoire.

Un vol de 815 francs de bijouterie et argent a été commis chez Mme veuve D... La police est sur la trace des auteurs de ce vol.

Les rommés Martial et Henri Houssez, tisserands belges, viennent d'être arrêtés à Croix, pour coups et blessures.

Henri Houssez est, en outre, accusé d'avoir contrevenu à un arrêté d'expulsion.

Un procès-verbal vient d'être dressé à la charge du nommé Alfred Forcade, rattacheur,

demeurant à Tourcoing, pour escroquerie commise au préjudice d'un mécanicien de Roubaix.

Le sieur Delescluze, de Roubaix, dont nous avons annoncé l'arrestation, vient d'être condamné par le tribunal correctionnel de Lille à trois mois de prison pour coups inférés à son père, à sa mère et au sieur Desnoullet.

La femme Delvinière, née à Roubaix, vient d'être mise à la disposition du parquet, pour vol de toile.

Le sieur Désiré Sabbe, garçon boulanger à Roubaix, vient d'être signalé à l'autorité judiciaire, pour abus de confiance commis au préjudice du sieur Delobel, son patron. Ce prévenu est en fuite.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX.

Bulletin de la séance du 18 novembre 1860.

Sommes versées par 64 déposants dont 15 nouveaux . . . . . fr. 8,396 .

17 demandes en remboursement: 5,363 17  
 Les opérations du mois de novembre sont suivies par MM. Requillart-Scrépel et François Frasez, directeurs.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Du 13 au 19 novembre 1860 inclus.

NAISSANCES.

21 garçons, 20 filles.

MARIAGES.

Du 19 novembre. — Entre Jean-Olivier Sellier, déboureur, et Marie-Jeanne-Adélaïde Bienfait, journalière. — François-Arsenne Demarsy, contre-maître de tissage, et Stéphanie-Hortense Haquet, fille de confiance. — Alphonse-Joseph Dupont, sans profession, et Marie-Philomène Delamaladry, sans profession.

Du 19. — Entre Augustin-Joseph Wattrelos, fleur, et Théodorine-Camille Nutte, journalière. — Pierre-Gabriel Franchomme, tisserand, et Fideline-Sophie-Joseph Leveugle, tisserande. — Louis-Charles Li-beer, fleur, et Céline-Sophie-Joseph Vincent, jour-

nalière. — Alphonse-Firmin Harmand, tisserand, et Joséphine Desmarchelier, journalière. — Louis-Florentin-Joseph Bataille, fleur, et Florine-Catherine Bonte, journalière. — Henri-Joseph Duthoit, tisserand, et Adèle-Elise Dujardin, journalière. — Pierre-Jacques Basens, tisserand, et Victoire Desseyn, tisserande. — Pierre-Joseph Honoré, tisserand, et Rosine-Joseph Delepierre, tisserande. — Louis-Joseph Desmet, fleur, et Julie-Angélique Cailliaux, journalière.

DÉCÈS.

Du 16 novembre. — François-Joseph Galisset, 66 ans, ancien négociant, époux de Marie-Alexandrine Carbon, rue de l'Epidéme.

Du 17. — Martial-Désiré Permanné, 53 ans, préposé des douanes, époux d'Amélie Dewée, rue de l'Alouette.

Du 18. — Jean-Philippe Voreux, 58 ans, tisserand, époux de Virginie-Joseph Lepers, au Fontenoy. — Léocadie-Marie Merchez, 48 ans, journalière, célibataire, à l'hôpital. — Alphonse Gonze, 26 ans, tisserand, célibataire, à l'Epeule. — Pierre-Joseph Voreux, 66 ans, sans profession, veuf de Charlotte Wattel, triez Saint-Joseph. — Amand-Joseph Bayard, 71 ans, journalier, époux de Catherine-Joseph Deschamps, au Jean-Ghislain.

Du 19. — Antoine-Joseph Bertelle, 65 ans, cabaretier, époux de Victoire-Joseph Dumortier, chemin de l'Union.

Plus 8 garçons et 7 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

Un examen pour l'admission des stationnaires-surnuméraires dans l'administration des lignes télégraphiques aura lieu, le 4 mars 1861, à Lille.

Les candidats devront se faire inscrire à la préfecture et produire les pièces ci-après :

1° Demande indiquant la ville dans laquelle ils désirent concourir;

2° Acte de naissance dûment légalisé;

3° Certificat de bonnes vie et mœurs légalisé;

4° Certificat constatant la libération définitive du service militaire, pour les candidats qui ont satisfait à la loi sur le recrutement de l'armée;

5° Diplômes constatant les grades universitaires que les candidats auraient obtenus.

Les demandes faites avant la publication du présent avis devront être renouvelées.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 21 NOVEMBRE 1860.

— N° 3. —

FAUTE DE CONFIANCE

PAR G. RAIMUND.

III

Lorsque Paula parut au déjeuner le lendemain matin, elle était si calme et si gaie qu'il eût été impossible de deviner ses angoisses de la nuit. Malgré son vif désir de savoir à quelle heure on attendait Alexandre, elle se garda d'amener la conversation sur ce chapitre. Elle n'en pensait pas moins à lui; elle désirait lui plaire, elle en avait le droit maintenant qu'elle était convaincue qu'il appartenait à une autre.

— Il ne pourra plus, se disait-elle, m'attribuer d'intention égoïste; je vais donc me parer pour lui, et lui laisser lire de nouveau sur mon visage tous ces sentiments que j'ai si longtemps dissimulés, refoulés au fond de mon cœur.

Immédiatement après le déjeuner, le comte était sorti; grand amateur d'agriculture, il avait

bien des choses à visiter après une absence de six semaines.

Bientôt elle quitta à son tour la salle à manger, laissant seuls en présence la comtesse et le Polonais. Ceux-ci demeurèrent un moment muets, puis Kielsky s'avança avec lenteur vers Marie. Quand elle le vit approcher, elle voulut pousser un cri et fuir comme devant un danger imminent, mais la voix lui manqua et elle ne put bouger.

— Marie..., dit-il à voix basse avec un accent passionné, en lui tendant une main où elle ne mit la sienne qu'avec une répugnance visible; Marie, c'est donc ainsi que je vous retrouve: belle, honorée, heureuse en ménage! Je vous en félicite de tout mon cœur.

— Vraiment? répondit-elle avec amertume, vous êtes bien bon, monsieur le comte, de me féliciter d'un bonheur que je n'ai pas mérité, j'en conviens!

— Toujours de la rancune! Mon Dieu, comment pouvez-vous me haïr avec tant de persistance pour une folie de jeunesse? Ne réfléchissez-vous donc pas qu'il y a entre nous des liens plus forts que la rancune et la haine?

— Y avez-vous jamais pensé, vous, avant aujourd'hui? Non, jamais, et cet oubli a rompu nos liens et enseveli un passé affreux, dont je me repens chaque jour, afin de ne pas oublier que je suis indigne de mon sort actuel. Mais vous n'avez aucun droit sur le triste bonheur qui me reste. — Il est devenu mien au prix de larmes que n'ont séchées ni une main aimante ni des paroles affectueuses. Aussi, monsieur le comte, vous priez-je de ne vous occuper ni du passé ni du présent, et de me laisser l'orgueil d'être pour vous une étrangère.

— Femme! femme! que tu es belle dans ton

courroux! s'écria-t-il avec feu en essayant de la saisir dans ses bras, mais elle s'en arracha avec indignation, et le toisa d'un regard d'indigne mépris.

— Vous êtes dans l'erreur, monsieur le comte. Vous m'avez vue faible, mais je ne suis pas perverse, je suis au moins une femme fidèle. J'aime mon mari, je l'aime de toutes les forces de mon âme malgré mon profond abaissement, et suis aimée de lui parce qu'il me croit pure, à ces mots sa voix s'affaiblit. — Divulgez-lui ma faute, et il me repoussera, et alors, M. le comte, vous aurez le droit de m'outrager. Mais, tant que je porte son nom, je réclame le respect que vous devez, non pas à Marie, mais à la femme du comte Schlettendorf.

— Vous vous échauffez inutilement, ma chère; reprenez froidement Kielsky. Croyez-vous sérieusement qu'un homme de bon ton commettra une indiscrétion pour un rien, pour une bagatelle comme un baiser refusé? Oh! non pas; ce serait aussi contraire à la raison qu'à la galanterie. Pour motiver, pour excuser une indiscrétion, il faut un cas tout spécial. Écoutez-moi tranquillement. Je le répète, je me réjouis de tout cœur de votre bonheur imprévu, mais je le trouve si digne d'envie que vous ne m'en voudrez pas d'aspirer à mon tour au port sûr que vous avez atteint, et de songer très-sérieusement à devenir votre gendre. Pour cela, je n'ai pas besoin, je m'en flatte, de votre secours, mais seulement de votre neutralité; une déclaration de guerre de votre part constituerait, je vous en avertis, ce cas particulier où une indiscrétion devient nécessaire. Et vous ne me forcerez point à la commettre. Si vous saviez combien il est pénible de se voir contraint à payer d'ingratitude une jolie femme!

Marie était devenue toute pâle.

— Êtes-vous sûr de l'amour de Paula? demanda-t-elle.

— Je le crois; madame la comtesse, ajouta-t-il d'un ton moqueur, vous acqueriez par mon mariage avec elle, des droits à un respect assez grand, sans aucun doute, pour me tenir à distance, malgré vos charmes, car un homme a l'habitude de respecter sa belle-mère.

Marie allait répondre, lorsque Paula ouvrit la porte et avança la tête dans la pièce, en disant :

— Voulez-vous m'accompagner au parc, comte Kielsky? Il fait si beau que j'éprouve le besoin de voir le ciel, les fleurs et le soleil, et d'entendre le chant des oiseaux.

— Mais, mon enfant, avec une société si nombreuse et si charmante, tu peux bien te passer de M. le comte, qui s'est déjà promené ce matin et ne désirerait peut-être pas recommencer.

Paula la regarda avec surprise, le comte d'un air de reproche. Marie sentait elle-même la faiblesse et l'étrangeté de son objection; mais tout moyen de retenir Kielsky lui était bon, parce qu'elle voulait le prévenir que Paula n'aurait que très-peu de fortune, pensant que cela l'empêcherait peut-être de faire une déclaration à sa belle-fille.

Cependant Paula persista.

— Au contraire, dit-elle, il faut précisément que la présence de M. le comte me rappelle à la réalité, si cette société trop poétique venait à me le faire oublier; car il importe que je ne m'abandonne pas à mes dispositions à la rêverie.

— Oh! rêvez à votre aise; je veillerai sur vous, c'est un soin digne d'envie, dit le Polonais en lui offrant le bras.